

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 1

Artikel: Un nouveau ban
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toute, le résultat semblait être satisfaisant: les épaules si pures et si blanches, quoiqu'un peu amaigries, étaient encore fermes d'aspect et élégamment dessinées; le costume était réussi, les guirlandes posées à ravig; les beaux cheveux noirs, encore abondants et lustrés, se bordaient et se relevaient en touffes onduleuses au milieu desquelles semblait se perdre le léger diadème de brillants; les diamants, scintillants comme des étincelles, resplendissaient en fine poussière d'étoiles au cœur velouté des roses semées sur la tunique et autour des épais bandeaux.

Il est vrai qu'un cercle bleuâtre s'étendait au-dessous des yeux. Mais peu importait, après tout; cette ombre ne donnait que plus de grâce attendrie au regard, et de douceur à la prunelle. De plus, les joues avaient pâli, l'éclatante rougeur des lèvres s'était sensiblement fanée, et, pour la première fois de sa vie, Gabrielle avait dû se résoudre à employer le carmin des sultanes et la poudre de corail. Mais en somme, après quelques heures d'efforts laborieux, la jeune femme se voyait, se mirait, s'admirait et se souriait orgueilleusement, car elle se trouvait encore charmante par l'attrait et la grâce, reine par la beauté.

Une heure plus tard elle entrat, en souriant toujours, dans le salon de la duchesse. Celle-ci, voyant arriver l'une de ses invitées, s'approcha gracieusement, prit la main de Gabrielle, jeta sur elle un regard content et vraiment affectueux..., puis eut comme un petit frisson, un tressaillement pénible. Un mouvement presque imperceptible de ses lèvres et de ses sourcils indiqua une extrême surprise; mais ce mouvement, aussitôt réprimé, passa comme un éclair, et la charmante hôteuse eut soin de le dissimuler en s'empressant de dire:

— « Oh! que vous êtes aimable, ma toute belle, d'être venue ainsi pour moi, pour nous, du fond de la Touraine! C'est un véritable dévouement... surtout dans votre état de santé, pauvre chère; soufrante comme vous l'êtes, comme vous l'avez été! »

La jeune femme, on le comprend, fut médiocrement satisfaite de la tournure que prenait ce discours; mais elle y mit fin aussitôt en s'éloignant de la duchesse.

(A suivre.)

Un nouveau ban.

Dans tous les banquets, dans toutes les joyeuses réunions, on applaudit les discours et autres productions par des bans. Ceux-ci prennent différents noms suivant la manière dont ils se battent; ainsi l'on a le ban fédéral, le ban de Prilly, le ban d'artificier, le ban des tirailleurs, celui de Villars-le-Grand, etc.

Un nouveau ban vient d'être inauguré dans un petit souper de fin d'année et nous le croyons appelé à un véritable succès. Voici comment il a été inspiré au gai convive qui nous en a donné la primeur. Il avait fait un rêve, rêve étrange, mais éminemment patriotique. Il avait vu en songe une armée de 20,000 Barbares entrant en Suisse. Sans nous arrêter aux motifs de cette invasion, nous devons convenir qu'elle est dans les choses possibles, étant donné le temps qui court.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait là pour faire face à ces sauvages qu'une compagnie de Landsturm, toute seule! Et cependant cette pauvre compagnie était si forte par son courage, si puissante par son patriotisme, qu'elle mit en miettes les envahisseurs!

Ils tombaient fauchés comme des fétus, brisés

comme des tubes de verre! C'était un fracas épouvantable, une scène terrible de carnage, de destruction et de mort d'hommes! Comme au temps des vieux Suisses, quoi! On n'entendait que ce bruit féroce, que produisait l'écrasement de l'ennemi: Krrâ! krrâ! krrâ!

De ce songe terrifiant, mais réconfortant à la fois, naquit le « Ban du Landsturm », désormais célèbre et dont nous donnons la description ci-après:

Le major de table dit : Mes amis, un Ban de Landsturm : une, deux, trois.

Et l'on bat trois coups simples, bien secs et bien cadencés, chacun des exécutants accompagnant son battement de mains des trois mots sacramentels : *Krrâ! krrâ! krrâ!*

Tel est le Ban du Landsturm. Et je vous assure qu'il produit un très bon effet. Il deviendra d'autant plus populaire qu'on nous fait espérer, pour le 1^{er} janvier, une mascarade représentant le Landsturm.

Recettes.

Omelette au jambon. — Hachez du jambon avec un peu de civette, cerfeuil, persil et marjolaine; mélangez une demi-cuillerée de farine, quatre ou cinq œufs et deux décilitres de lait. Délayez bien tout cela, faites chauffer un peu de beurre dans une tourtière, mettez-y la farce et faites cuire au four.

Réponses et questions.

Le mot de l'énigme du précédent numéro est *ballot*. Les réponses justes étant très nombreuses, il ne nous est pas possible d'en publier les noms. Le tirage au sort a donné la prime à M. Adrien Delessert, inst., Vufflens-le-Château.

Problème.

Trouver 8 nombres entiers et différents, dont le total ne dépasse pas 1004, et tels que la somme de deux d'entr'eux, choisis à volonté, ne puisse, en aucun cas, être exactement divisible par l'un des nombres suivants: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Prime: Une bouteille de vieux kirsch, offerte par M. Grivat, inst., à Féchy.

THÉÂTRE — Samedi 1^{er} janvier, **Cadet Roussel, Dumollet, Gribouille & C°**, opérette en 3 actes, avec le concours de M. Gaugiran et de Mme Chéry. — *Tricôche et Cacolet*, comédie en 5 actes. — Rideau à 7 3/4 h.

Dimanche 2 janvier, **Le Bossu**, drame à grand spectacle, en 5 actes, avec le concours de M. Gaugiran.

Admission des billets du dimanche pris au guichet.
Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Agendas divers pour 1887. — Albums photographiques. — Livres pour poésies. — Buvards. — Porte-cartes de visite. — Portefeuilles. — Portemonnaie. — Livres d'images. — Poupées à habiller. — Jeux instructifs. — Serviettes pour étudiants et hommes d'affaires. — Sous-mains. — Papeteries fines avec papier et enveloppes ornés. — Livres pour la jeunesse. — La cuisinière bourgeois. — L'année de la ménagère, par Mme Dupertuis. — Fournitures de bureaux, d'écoles et de dessin. — Cartes de visite.